Zeitschrift: Pionier: Organ der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern

Herausgeber: Schweizerische Permanente Schulausstellung (Bern)

Band: 11 (1890)

Heft: 10-11

Artikel: Les travaux manuels à la Chaux-de-Fonds

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-257702

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

bekannt zu machen*); die manigfaltigsten und wichtigsten Versuche werden da immerfort zum Behufe der verschiedensten Berufsarten angestellt; selbst auf den Beruf eines Arztes und auf denjenigen eines Chirurgen haben wir Gelegenheit vorzubereiten, besonders für die Veterinair-Kunst hoffen wir zudem einst vieles leisten zu können, wie auch für die Kunst der Sennereyen. Die Ausübung aller zum Leben unentbehrlicher Handwerke findet sich dabey vereinigt, und die Anschauung und Uebung aller Kunstmittel, welche das Leben erleichtern und behülflich und angenehm machen, wird jedem Zögling zugänglich gemacht, sey's blos um Versuche zu sehen, sey's um selbst Hand anzulegen und die Thierkräfte, Maschinen, Verkürzungsmittel der Handgriffe u. s. w., mit einem Worte: alle Mittel und Rücksichten kennen zu lernen, die eine vollständig organisirte, auf alle phisischen, intellektuellen und moralischen Bedürfnisse des Menschengeschlechts berechnete Erden-Wirthschaft erfordert.

3) Was in Hinsicht auf Unterricht noch zur Berufsbildung gehört, ist: die Technologie, oder die Kenntniss der verschiedenen Berufs- und Gewerbsarten, der Materialien derselben, ihrer Gewinnung, Zubereitung u. s. w. Mit dieser allgemeinen Kenntniss ist eine vollständigere für den Beruf selbst, dem sich unsere Zöglinge wiedmen möchten, verbunden, damit sie wissen, wie er mit den übrigen ineinander greift, und wie weit sie sich ausdehnen können und müssen, um es darinn zu einer gewissen Vollkommenheit zu bringen.

Noch haben wir über die materielle Organisation unsrer Anstalt selbst zu sprechen, die äussere Behandlung der Zöglinge und die Bedingungen anzugeben, deren Erfüllung diejenigen zu übernehmen haben, deren Zutrauen wir Zöglinge verdanken.

Den Aufenthalt in München-Buchsee bey Bern in der Schweiz hat die Anstalt Pestalozzi's einer väterlichen Regierung des Canton Bern zu verdanken. Erwägend wie sehr unsre Aufgabe jeder guten und weisen Regierung am Herzen liegen soll, und dass es über die Kräfte einiger Partikularen gehen würde, derselben, ohne wirksamere Hülfe, ganz befriedigend genug zu thun, hat Wohldieselbe beschlossen: durch unentgeltliche Einrichtung und Ueberlassung des Lokals zu Buchsee dem Volke, an deren Spitze sie so würdig stehet, und der Welt, deren Dank sie dadurch verdient, ein Pfand ihrer landesväterlichen Obsorge, und menschenfreundlichen Dahingebungen zu ertheilen. Möge dieses Pfand als eine unversiegliche Quelle reichen Segens für das Vaterland und für die Welt zum beständigen Denkmahl der Ehrfurcht und des Danks werden, welche unser Streben begleiten, und zu deren verdienten Verewigung dasselbe führen soll. Die Gebäude eines ehemaligen Klosters, und spätherhin eines oberamtlichen Sitzes zu Buchsee sind geeignet, Geräumigkeit mit Bequemlichkeit zu verbinden, und erlauben in dieser Rücksicht alles, was zur sorgfältigen Aufsicht, zu körperlich- und geistig-zweckmässiger Behandlung der Zöglinge und zur Beobachtung genauer Ordnung und Reinlichkeit geschehen muss. — Eine gesunde, offene Lage, überflüssiges und sehr gutes Wasser, geräumige Gärten, ein weitläufiger Hof, hinlänglich zu allen körperlichen Uebungen, und ohne die geringste Gefahr befürchten zu lassen, sind gleichfalls schätzbare Vorzüge. Diese Gebände sind abgesöndert, umgeben von den ländlichen Wohnungen eines Dorfs, in welchem sich für Beobachter, und solche, welche die Methode studiren wollen, hinreichende Gelegenheit zur Bequemlichkeit des Aufenthalts finden kann.

Schon dadurch, dass Herrn Pestalozzi's Anstalt von Burgdorf nach Buchsee verlegt wurde, gelangte sie zu der angekündigten wichtigen Verbindung mit den bereits seit fünf Jahren dort vorbereiteten Erziehungsanlagen von Hofwyl, noch inniger aber ward die Verbindung dieser Anstalten durch die Einheit ihrer Endzwecke und durch die Umfassung und Schönheit des Ganzen, welches nun durch ihre Vereinigung vollendet wird. Vermittelst desselben soll auf eine lückenlose Weise sowohl für alle Vermögensumstände, als für alle Alter und alle Grade von Cultur, von der ersten Elementar-Erziehung hinweg, bis zur höchsten Stufe humaner Kunst- und wissenschaftlicher Bildung gesorgt werden*), und das zwar nahe genug von der Hauptstadt des Cantons Bern, um keinen Vortheil städtischer Ressourcen dabey vermissen zu lassen**), und doch auch ferne genug davon, nm in ländlicher Einfalt und Unschuld alle Nachtheile eines städtischen Aufenthalts zu vermeiden.

(Schluss folgt.)

*) Gewöhnlich wird bey dem Landbau nur die Detailkenntniss seiner verschiedenen Fächer praktisch beygebracht; zu einer beständigen Uebersicht, Umfassung und Direktion des Ganzen einer vollständigen Landwirthschaft wird man aber, so viel wir wissen, nirgends zweckmässig angeführt. Um diese Lücken auszufüllen ward in der Mitte des Umfangs der Güter von Hofwyl und zugleich auf dem höchsten Punkte derselben ein Observatorium aufgeführt, von welchem aus das Ganze der dasigen Landwirthschaft mit einem Blick, auf allen ihren Punkten, übersehen und sofort mit Hülfe von Sprachrohren geleitet werden kann. Da sollen nun unsern Zöglingen, welche dessen bedürfen mögen, die Fertigkeiten der Uebersicht, der Umfassung und der Führung eines grossen Ganzen gleichsam gewohnheitsweise beygebracht werden, und wir hoffen so einem Mangel abzuhelfen, der uns in unserm praktischen Geschäftsgange sehr oft äusserst beschwerlich und hinderlich aufgefallen ist.

*) Zu diesem Zwecke besitzen wir unter andern bereits auch die Anlage einer auserlesenen Bibliothek, zum Behufe der alten, und der deutschen, französischen, englischen, und italienischen Litteratur.

**) Zu diesen zählen wir vorzüglich die erwünschteste Hülfe der Kunst in schwierigen Krankheitsfällen; gemeinere medicinische und chirurgische Hülfe besitzen wir in Buchsee selbst.

Les travaux manuels à la Chaux-de-Fonds.

La Société locale pour l'enseignement des travaux manuels avait, le 10 octobre, à l'Amphithéâtre, une assemblée générale, au cours de laquelle son secrétaire, M. William Jeanneret, lui a présenté le très intéressant rapport dont nous avons le plaisir de transcrire quelques extraits à nos lecteurs. Nous savons que l'œuvre de l'enseignement des travaux manuels est l'une de celles qui ont conquis d'emblée, à juste titre, la sympathie de notre population, et nous sommes persuadés qu'elle sera toujours plus appréciée et soutenue.

Le rapport débute en rappelant la composition du Comité nommé par l'assemblée générale du 6 novembre 1889, et que voici:

Président: M. Latour, inspecteur scolaire.
Vice-président: M. Ed. Clerc, directeur des écoles.
Caissier: M. J.-J. Schœnholzer.

Secrétaire : M. P.-W. Jeanneret.

Directeur des cours : M. J.-U. Saxer.

Assesseurs : MM. Fritz Robert-Ducommun et Georges Grandjean.

Il a été modifié par le départ de M. Latour pour sa nouvelle circonscription scolaire, le Comité lui a exprimé sa gratitude pour les précieux services qu'il a rendus à la Société.

Quant à l'activité du Comité, elle a porté sur divers points : 1° *Les locaux.* La Commission scolaire a mis à la disposition des cours de cartonnage une salle de l'école primaire, qui doit être aménagée pour chaque leçon ; pour ceux de travail du bois, le Conseil communal a cédé la salle qu'il s'était réservée en vue d'y installer des archives, au sous-sol du Collège primaire ; il a, de plus, procuré aux deux salles un excellent éclairage. Faute de locaux en ville, la Société ne pouvait trouver mieux cette année, mais elle espère obtenir, pour l'année prochaine, deux salles spacieuses dans les combles du Collège primaire.

2° *Ressources et Dépenses.* Elles sont formulées dans le budget ci-dessous :

Recettes.

	Budget Fr.	Réelles Fr. Ct.
Dons et cotisations en 1889 et 1890 .	1120	1013. —
Ecolages	540	579. —
Commune (non compris l'éclairage, chauffage, etc.)	300	300. —
Etat	400	?
Total . . .	2360	— —

Dépenses.

	Budget Fr.	Réelles Fr. Ct.
Frais du premier établissement . . .	1400	1387. 05
Subvention à 8 instituteurs	120	120. —
Matières premières et frais divers . .	300	242. 55
Honoraires des maîtres	540	540. —
Total . . .	2360	289. 60

3° *Organisation des cours :*

« Six cours ont été institués, dont trois pour le bois et trois pour le cartonnage, recevant chacun 4 heures de leçons par semaine ; — le prix du cours était de 5 francs et les objets confectionnés appartenaient aux élève ; — cet écolage est loin de représenter les frais moyens par élèves, mais le Comité a tenu à rendre cet enseignement accessible à tous. »

Les mesures prises permettaient au Comité de recevoir 108 élèves de l'école primaire, 148 s'étaient fait inscire ; il lui fallut donc procéder, quoique à regret, à quelques éliminations. Les cours ont été donnés avec beaucoup d'intelligence et de dévouement par MM. Arthur Barbier, pour le cartonnage, et Henri Magnin, pour le travail du bois.

Un cours spécial, pour les élèves de l'école industrielle, a été, en outre, fort bien donné par M. le professeur Saxer, à titre absolument gracieux.

Le Comité propose à l'Assemblée de rouvrir les cours pour l'année 1890-1891 à la rentrée des classes qui suit les vacances d'automne et de les faire durer jusqu'au mois de juin ; ils seront de 2 heures par semaine pour les élèves de l'école primaire (prix 5 fr. par an), et de 3 heures pour ceux de l'école industrielle (prix 8 fr. par an) ; 264 élèves pourront y être admis en diverses escouades.

Le cours normal donné cette année à Bâle a été suivi par 7 instituteurs de notre ville, dont 5 avaient déjà pris part à celui de Genève l'année dernière. Six d'entre eux ont répondu favorablement à l'appel du Comité, et donneront les cours qui vont s'ouvrir ; le Comité prie l'Assemblée de bien vouloir nommer, en outre, 7 membres de la Société, pris en dehors du Comité, qui seraient chargés des fonctions de surveillants des cours et faciliteraient la tâche des maîtres spéciaux.

Le projet de budget pour l'année nouvelle ascende à fr. 2200 de recettes et de dépenses, mais le Comité espère que le chiffre des recettes sera dépassé par les cotisations des membres qui se joindront peu à peu à la société.

Le Comité termine en exprimant sa vive reconnaissance aux autorités communales pour l'appui et la bienveillance qu'il a rencontrés auprès d'elles, et en priant les souscripteurs de la Société de lui continuer également les encouragements qu'il sollicite. Les conclusions qu'il propose à l'assemblée sont adoptées dans les termes suivants :

1° La gestion financière et administrative du Comité pour l'exercice 1889-90 est approuvée.

2° Mission est donnée au futur Comité de continuer les pourparlers avec l'autorité communale à l'effet d'obtenir des locaux plus vastes et plus en rapport avec l'importance et le développement de nos cours.

3° Le nombre de nos membres étant insuffisant, une liste d'adhésion sera mise en circulation par les soins du Comité.

4° Durant la période 1890-91, les cours seront institués suivant le plan et les programmes développés dans le présent rapport.

5° MM. H. Magnin, A. Barbier, C.-Ad. Barbier, Ed. Guyot, Al. Ducommun, L. Favre-Bulle, instituteurs, sont nommés maîtres des cours ; le Comité procédera à la répartition des heures.

6° Sept sociétaires seront choisis comme surveillants avec les attributions prévues par l'art. 6 des statuts.

* * *

Des rapports spéciaux, présentés par les maîtres qui ont donné l'enseignement manuel, nous extrayons, en outre, les renseignements suivants :

A l'Ecole industrielle, dit M. Saxer, sur 30 élèves inscrits, 14 ont été admis ; 3 ont quitté le cours avant la clôture. Le cours a duré du 22 mars au 16 juillet 1890 ; les leçons se sont données le samedi après midi et pendant certains jours de vacances, en tout, pendant 21 après-midi, comprenant chacune de 4 à 6 heures de travail. La discipline a été bonne. Parmi les objets confectionnés par ces élèves, nous trouvons mentionnés : En tilleul ou en érable : des porte-plumes cylindriques, des dits coniques, des couteaux à papier à 1 et à 2 tranchants, etc. — En foyard : des planches à hâcher, des maillets. — En noyer et en cerisier : des porte-clefs. — En sapin : des porte-manteaux et des caisses à outils.

* * *

A l'Ecole primaire, il y a eu deux cours.

M. Arthur Barbier a donné celui de cartonnage. Ce cours était divisé en trois classes de 24 élèves chacune,

groupés d'après le degré de l'Ecole primaire qu'ils fréquentaient. Ce sont les plus petits qui ont été les plus sérieux; chez les grands, la discipline a été assez pénible.

La fréquentation a été bonne.

La partie de son rapport relative aux travaux mérite d'être citée *in extenso* :

« Le programme que nous vous avons soumis n'a pas pu être suivi de point en point. Ce fait était à prévoir, puisque nous avions déjà émis des doutes, lors de son élaboration, sur son exécution en entier. Ajoutons qu'une certaine lenteur, dans un envoi de carton depuis Genève, nous a forcé à modifier quelque peu la marche que nous nous étions proposée de suivre.

Tous les objets ont été exécutés à double après avoir été dessinés, et, la seconde fois, sans aucun secours du maître.

Nous avons aussi accordé un temps relativement considérable aux exercices d'invention, ce dont nous ne nous sommes pas repenti en constatant la variété d'objets de toutes formes et de toutes dimensions que l'originalité naturelle des enfants a imaginée.

Signalons des cadres à photographie avec ou sans support, des portefeuilles de poche, porte-cartes de visite, service à fumer, porte-allumettes, appuie-services, boîtes à gants, dessous de lampe, coffrets divers, solides géométriques, porte-journaux, cache-peignes, boîtes à timbres-poste, papeteries, etc., etc.; tous ces objets, faits presque sans autre indication du maître que quelques explications pratiques, ont été exposés et chacun a pu juger de l'intérêt que certains élèves ont porté, pendant ce semestre, aux travaux manuels. »

Et voici ses conclusions:

En résumé, cette modeste introduction des travaux manuels dans notre ville nous paraît avoir répondu au but que l'on poursuivait et, par là même, produit des fruits réjouissants. Nous n'avons qu'à rencontrer un de nos anciens élèves pour avoir la preuve de leur attachement et du désir qu'ils ont de reprendre bientôt leurs travaux.

* * *

M. H. Magnin a donné, à l'Ecole primaire, le cours de travail sur bois. Voici dans quels termes il en a rendu compte:

« Monsieur le président et messieurs,

Les cours de la section du bois se sont ouverts avec un effectif de 36 élèves répartis en trois sections. Sur ces 36 élèves, deux nous ont quitté par suite de leur départ de la localité, et un troisième, charmant enfant, plein de zèle et d'aptitudes, a été enlevé par une maladie qui ne pardonne pas. Par ces trois désertions, l'effectif de notre classe a été réduit à 33 et c'est avec ce nombre que nous avons terminé le semestre.

La fréquentation a été bonne et le zèle apporté aux leçons témoigne de l'intérêt que l'institution des travaux manuels a rencontré dans notre jeunesse. Seul un élève peu doué a dû être rappelé à une fréquentation plus régulière.

La discipline, naturellement moins rigoureuse qu'en classe, s'est établie facilement; à deux exceptions près, je n'ai qu'à me louer de la tenue de ces jeunes gens; l'affection qu'ils m'ont témoignée a été pour moi une compensation aux fatigues de ce nouvel enseignement.

Le programme, que j'avais eu l'honneur de vous présenter, a été suivi dans ses grands traits par le plus grand nombre; en outre, de nombreux travaux libres, de l'invention des élèves, ont été confectionnés par les plus habiles, ainsi que vous avez pu vous en convaincre par l'exposition qui a clôturé notre semestre d'activité.

En somme, les résultats de ces premiers essais nous paraissent concluants. Si l'on considère que, sur les 36 élèves de la section du bois, 30, au moins, étaient complètement étrangers à tout travail manuel, il est impossible d'obtenir davantage d'enfants travaillant dans de semblables conditions. D'ailleurs, notre but n'était pas de chercher à produire beaucoup d'objets, mais bien de satisfaire ce besoin inné d'activité des enfants, de développer, par la manutention d'outils divers, leur habileté manuelle, et surtout de faire naître en eux le goût du travail. Ce but, nous avons cherché à l'atteindre en dirigeant tous nos efforts sur l'enseignement lui-même. Chaque objet, avant d'être commencé, était dessiné à la planche noire, puis reproduit par l'élève dans son cahier. Ce dessin, coté et annoté, servait de modèle de construction. Dans le rapport sur le cours de Genève, que nous avions soumis, M. Barbier et moi, nous insistions sur la nécessité de faire reproduire, par l'élève livré à ses propres forces, chaque objet fait sous la direction du maître.

Qu'il me soit permis d'apporter ici le résultat de la pratique et de l'expérience: la répétition exacte d'un objet sans variation de forme, fatigue l'élève et lui enlève, bien souvent, cette attention soutenue sans laquelle aucun travail sérieux n'est possible. Pour obvier à cet inconvénient, et pour laisser à l'objet tout le charme de la nouveauté, j'ai dû changer les formes du second travail, mais en y laissant la difficulté qu'il importait de répéter une deuxième fois. De cette manière, le but se trouvait atteint sans lasser l'enfant.

Les bois employés et les différents caractères qui permettent de les distinguer ont fait l'objet de nombreuses leçons, rendues plus intuitives encore par des courses dans la forêt, où les essences de notre Jura étaient étudiées sur pied.

La connaissance de l'outillage, sa fabrication, ainsi que la manière de s'en servir, ont nécessité des soins tout particuliers.

En somme, l'impression que m'a laissée ce premier pas dans la voie de l'enseignement des travaux manuels a été bonne et les progrès constatés chez presque tous les élèves qui ont suivi les cours, m'ont affermi dans la conviction que cette nouvelle branche d'activité est appelée à combler un vide dans notre édifice scolaire.

Je désire de tous mes vœux voir luire bientôt le jour où tous nos enfants, sans distinction d'âge ni de position, porteront, dans nos collèges, le tablier du travail manuel.»

* * *

Pour notre part, nous saluons, avec un plaisir légitime, les résultas intéressants auxquels est arrivée la Société des travaux manuels dans notre ville, et nous espérons, qu'après en avoir pris connaissance, nos lecteurs n'hésiteront pas à la soutenir, moralement et matériellement, par de nombreuses adhésions et souscriptions, dans l'œuvre utile et patriotique qu'elle a créée au milieu de nous.